

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 21 avril 2018

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Samedi 21 avril 2018 « Restaurant du Rivage »  
Chez Daniel et Julia à Fabrégas**

*Référence à rappeler : N°20180421/38-CILLSOS/FPJCB*

-----  
**Présents :** Mmes S. ARDOUIN – J. FEMENIA, J. PAOLI. et MM. J-C BARDELLI – A. BONNET  
– J. MEDURI – F. POURCHIER – P. ROUME – A. TELLE – H. VILLA

**Excusés :** Mme H. BERENGER et Mrs A.BISCOS – J.GATEL – ROZES – G. MATHIEU – D.  
VIGLIETI  
-----

🚩 9h30 Le Président ouvre la séance.

Le PV de notre réunion de Bureau tenue le 10 mars 2018 n'appelant aucune observation, il est approuvé par les membres présents. Il sera tiré et diffusé en l'état.

**1 – Rencontre avec le nouveau commissaire de police nationale :** A la fin du mois de mars, notre Président accompagné du trésorier, s'est rendu au commissariat de la Police Nationale pour y rencontrer M. **Stéphane GARCIN**, le nouveau Commissaire, afin de faire plus ample connaissance et d'examiner la situation de notre secteur de compétence. Lors de cette rencontre, le commissaire leur a remis une directive émanant du Ministère de l'Intérieur. Cette documentation précise la volonté de constituer une équipe de référents dans les quartiers qui assureraient une vigilance constante de leur environnement afin de prévenir les infractions et les exactions en tous genres. Cette démarche citoyenne se fera en toute discrétion et sans aucun esprit de délation. Le but est d'informer sans tarder la Police Nationale qu'un évènement anormal est constaté (présence d'individus suspects en repérage et rodant dans les quartiers, démarcheurs peu scrupuleux, véhicules douteux...) Nous demanderons à tous nos adhérents, que nous contacterons par Internet (ou par courrier), de réfléchir à ces propositions et de nous faire connaître leur volonté d'intégrer ce groupe de référents. Des informations complémentaires nous seront remises par le commissaire suivant le nombre de participants qui seront intéressés par cette démarche.

**2 - Les Fantômes du Mai 2018 :** Cette année encore sera organisée dans le massif de Sicié une manifestation nocturne appelée : « Les Fantômes du Mai ». Cette manifestation est spécialement dédiée aux randonneurs pédestres et aux vététistes. Si les randonneurs ne nous inspirent aucune inquiétude, il

n'en est pas de même pour les vététistes qui empruntent, pour satisfaire leur passion, les sentes et sentiers divers qui sillonnent notre forêt communale.

Notre Président a alerté Mme REVERDITO pour les dégâts que vont inévitablement provoquer les vététistes lors de cette manifestation. L'Adjointe chargée plus particulièrement des espaces naturels et forestiers, très soucieuse de l'environnement, nous a répondu être très sensible à notre préoccupation et nous assure que tout a été prévu pour assurer la sécurité et le respect de l'environnement notamment par ses services et les agents de NATURA 2000 qui ont déterminé les tracés. Malgré ses paroles rassurantes nous restons vigilants et nous nous rendrons, sur place, après la manifestation, pour faire un état des lieux que nous ne manquerons pas de lui transmettre photos à l'appui. D'ores et déjà, nous avons eu vent de coupes d'arbustes et de végétation diverse et variée pour créer de nouveaux sentiers ou modifier les existants.

Notons que l'association « Les Amis de Janas » ainsi que MART, sont formellement opposés à ce genre de manifestation.

Notre président suggère pour cela que nous adressions un courrier à M. le Préfet du Var lui demandant son avis sur ce genre de manifestation.

**3 – RD 16 :** A la suite de notre Assemblée Générale, et concernant les divers projets évoqués, M. Damien GUTTIEREZ, Conseiller Départemental, nous informe de son intention d'interpeller ses collègues du Conseil Départemental sur les suggestions que nous avons émises au cours de cette AG. Celles-ci concernent en particulier la demande d'implantation de deux giratoires, l'un à l'intersection de la RD16 avec le chemin de Mauvéou, l'autre à l'intersection avec le chemin des Moulières à la Croix de Palun. De même, la nécessité d'élargissement de cette voie entre les giratoires Docteur SAUVET et Pas-du Loup, demandée depuis fort longtemps.

**4 – Permis de construire avenue Renoir :** Un sujet qui préoccupe les résidents du N°1920 auxquels le département semble vouloir imposer la traversée de leur propriété privée par leurs futurs voisins. En effet une maison à déconstruire sur le terrain mitoyen sis au N°1928 fera place à quatre nouveaux logements dans un ensemble immobilier. Le département refuse l'accès direct à la RD16 aux futurs résidents, alors que celui-ci existe déjà. Interpellé, M. Damien GUTTIEREZ s'est rendu sur place pour examiner la situation et a promis d'intervenir auprès des services départementaux pour réexaminer le dossier car pour lui il n'y a aucune raison d'interdire cet accès direct devant le N°1928.

**5 – Nouvelle plateforme e.Citoyen :** Le jeudi 19 avril, une délégation du CILLSOS a assisté dans la salle du Conseil Municipal à la présentation de la mise en place de ce nouvel outil de communication émis par la mairie. Dorénavant, l'accès aux divers services de la Mairie pourra se faire par Internet en remplissant une fiche d'information sur les besoins qu'émettent nos concitoyens. C'est Allô La Seyne qui gère cette plateforme. Dans la foulée, notre Président a adressé à la mairie quatre doléances afin de tester ce nouveau dispositif moderne. Ces quatre points traitent : des bacs à ordures ménagères au porte à porte non rentrés ; de l'élimination de nombreux « nid de poule » ; de la nécessité de réduire la vitesse le long de la route de Fabrégas ; du marquage au sol et de l'élagage qui occulte le STOP situé à la sortie du vieux chemin de Fabrégas sur la route de Fabrégas.

**6 – Pose d'un miroir chemin de l'Oïde :** suite à une demande directe au Directeur Général des services Techniques, le miroir manquant à l'intersection des chemins de l'Oïde et de la Ferme, a été réinstallé. Merci à M le directeur des services techniques.

**7 - Question sécurité :** Les racines des arbres le long du chemin de l'Oïde constituent un réel danger pour la circulation en particulier celle des cyclistes. Hypocritement nous pourrions penser que celles-ci représentent un ralentisseur naturel...

La question est : qui serait responsable en cas d'accident provoqué par les racines de ces arbres ? Il semble que ce soit leurs propriétaires. Devront-ils supprimer les racines ou abattre les arbres, ou les deux ? Qui peut répondre ? Nous rechercherons sur Internet l'article de Loi ou le Règlement à appliquer à ces situations. Parallèlement, nous consulterons « Allo La Seyne » pour avoir davantage d'informations sur ce sujet.

**8 – TELETHON :** un « reçu fiscal » nous a été transmis suite à la remise du chèque dédié au Téléthon.

## **9 - Divers :**

- M. VILLARD, du quartier Fabrégas, nous remet un exemplaire d'un courrier que lui a adressé M. GUTTIEREZ suite à sa demande d'implantation dans ce quartier de panneaux indiquant le sentier à suivre pour se rendre aux plages du Jonquet.

- Notre Président évoque un manque de sérieux de la part du personnel chargé des relèves des compteurs d'eau. Certain de ceux-ci n'utilisent pas les clés réglementaires pour ouvrir et fermer les niches mais tous simplement un tournevis ; Résultat la fermeture n'est pas assurée et la niche reste ouverte. Il convient d'imposer à ces personnes la bonne méthode à savoir : utiliser la clé réglementaire !!!

**10 – Invitation :** La Mairie nous invite à une réunion sur le thème Emploi Compétence qui se tiendra le 24 avril dans la salle du Conseil. Deux de nos membres y participeront et nous feront un CR de ce qu'elles auront appris (en particulier événements pouvant regrouper 200 personnes ou plus, qui imposent certaines contraintes à respecter rigoureusement).

## **11 - Tour de table :**

- Alain BONNET nous invite à participer à une formation de 1<sup>er</sup> secours réalisée par les équipes de secouristes bénévoles de La Seyne/Tamaris. Il nous fera parvenir par internet les coordonnées de cette association.

## **12 – Invitations diverses :**

- Le 28.03.18 : vernissage de l'exposition « voyage dans l'espace »
- Le 09.04.18 : vernissage du « salon de printemps »
- Le 29.04.18 : cérémonies du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps
- Le 08.05.18 : cérémonies du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

## **13 – Lu dans la presse :**

- Le 06.03.18 : Cinq grands projets mort-nés à La Seyne
- Le 09.03.18 : La mort d'un chiot mobilise plus de 12000 personnes
- Le 11.03.18 : Stationnement : le maire appelle ses administrés au civisme
- Le 12.03.18 : Le maire évoque des pistes pour la poste de Tamaris
- Le 14.03.18 : La députée en visite aux Baumettes
- Le 14.03.18 : Le collègue L'Herminier a rouvert ses portes
- Le 16.03.18 : La mort du chiot en forêt de Janas mobilise toujours
- Le 19.03.18 : Une mission : éradiquer les chenilles processionnaires
- Le 23.03.18 : Une cuisine 100% bio pour les crèches à La Seyne
- Le 15.03.18 : René Raybaud, 56 ans de théâtre et de passion
- Le 26.03.18 : Marie-Rose Brody, chevalier de la Légion d'honneur
- Le 27.03.18 : Atelier mécanique : 6023 signatures pour le cinéma
- Le 27.03.18 : Combatif, le CIL Ouest et Sud fait le point sur les dossiers
- Le 31.03.18 : Aux Quatre Chemins du Mai l'antenne-relais émet enfin
- Le 31.03.18 : Fin de chantier à Janas
- Du 31.03 au 08.04.18 : dossier « Hermione »
- Le 06.04.18 : Piqués en train de voler des ruches à Janas !
- Le 07.04.18 : Ils veulent « rendre le nom de Provence à notre Région »
- Le 09.04.18 : La ville de St Mandrier rend hommage à Latouche-Tréville commandant historique de l'Hermione
- Le 12.04.18 : Les vélelles sont arrivées dans l'Ouest-Var
- Le 12.04.18 : Quatre choses que vous ignorez sur les vélelles
- Le 12.04.18 : Pour le débroussaillage c'est le moment
- Le 16.04.18 : Marc Vuillemot a décrit sa vision de la Métropole
- Le 17.04.18 : Travaux de la grande jetée : ça se précise
- Le 18.04.18 : Opération nettoyage efficace en forêt de Janas
- Le 19.04.18 : Dépôts illicites au Cap Sicié : carences fautives de la ville de Six-Fours

## **14 - Magazine « Le Seynois » N° 79**

Se conformant à la règle, le président **Jean-Claude BARDELLI** donne ensuite sa démission en vue de l'élection du nouveau Bureau.

Le doyen de l'assemblée **Francis POURCHIER**, président par intérim, remercie notre ex Président et passe immédiatement à l'élection du nouveau Président.

**Jean-Claude BARDELLI est à nouveau élu à l'unanimité.**

Nous le remercions tous très chaleureusement pour l'énorme travail qu'il accomplit chaque jour afin de que notre CIL fonctionne de manière crédible et responsable envers nos adhérents. Il est par ailleurs demandé à chaque membre du CA d'apporter toute l'aide possible à Jean-Claude, ce qui a bien été compris par chacun de nous.

### **Election du Bureau :**

Le nouveau Bureau et le Conseil d'Administration sont constitués – **cf/ANNEXES 1 et 2** – Le président félicite les membres nouvellement élus ainsi que le rentrant **Henri VILLA** et les remercie de leur implication pour faire vivre activement notre CIL. Il les remercie également pour la confiance qu'ils lui accordent en le réélisant tous les ans à son poste depuis maintenant 17 ans. Il tient à rappeler qu'il est à la recherche permanente d'un volontaire qui prendrait le relais car il n'a nulle envie d'être « Président à vie » comme il l'entend dire parfois autour de lui. Il tient enfin à remercier les sortants **Madeleine TOURRIER et Anne-Marie MURAT** pour leur travail et leur assiduité. Un grand Merci aussi à notre Ami **Georges TOURRIER** qui ne désire plus faire partie de notre équipe en raison de son âge et de ses problèmes de santé. Le Président souhaite toutefois le maintenir, à titre honoraire, en tant que membre.

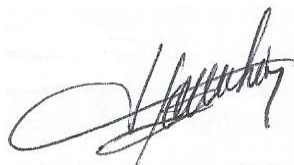
✚ 12h35 Fin de la réunion du Conseil d'Administration.

A la suite du renouvellement de ce CA nous félicitons chaleureusement notre nouveau président devant le verre de l'amitié.

**Prochaine réunion du Bureau à 9h00 suivie de la réunion de quartier N°2 à 10h00 le samedi 12 mai  
« Restaurant du Rivage » à Fabrégas chez Daniel et Julia**

Le secrétaire de Séance :  
1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS

**Francis POURCHIER**



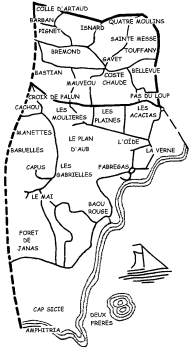
Le Président du CILLSOS :

**Jean- Claude BARDELLI**



**Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier et son suppléant**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord et sa suppléante**
- **Mme la Conseillère Régionale**
- **M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18) - Archives CILLSOS 2018**



## COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

**B.P. 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex.**

Permanences du CIL les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois, maison Jean Bouvet, N°114 chemin des Moulières à la Croix de Palun.

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr) ☎ 06.70.88.10.78

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 21 avril 2018

à l'attention de **Monsieur le Préfet du Var,**

**Bureau des élections, des affaires sociales et des Associations**

B.P. 1209, Préfecture du Var , 83070 TOULON CEDEX

**Objet :** Désignation du Président et des membres du Bureau du CILLSOS pour 2018

**Référence à rappeler :** N°20180421/32-CILLSOS/JCBFP

**PJ :** Annexes 1 - 2 - 3 sur la composition du Bureau du CILLSOS et P.V de la réunion du Conseil d'Administration du 21.04.2018

**Monsieur le Préfet,**

**Nous avons l'honneur de vous faire connaître la composition du nouveau Bureau du Comité d'Intérêt Local de La Seyne Ouest et Sud (CILLSOS), tel qu'il a été élu lors de la réunion du Conseil d'Administration le samedi 21 avril 2018.**

Ce Bureau se compose de la manière suivante :

**- Adresse postale du C.I.L. : B.P. 60222 - 83511 LA SEYNE SUR MER CEDEX.**

- Adresse du siège social : Chez M. BARDELLI Jean-Claude - N°1140, chemin des Quatre Moulins, 83500, LA SEYNE SUR MER.

**-Président du CILLSOS :** Monsieur **Jean-Claude BARDELLI**, Nationalité Française – Retraité – Demeurant N°1140, chemin des Quatre Moulins - 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-1<sup>er</sup> Vice-Président, délégué à la représentation du Président :** Monsieur **Francis POURCHIER**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N° 880, chemin de Brémond - 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-2<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué au courrier :** Monsieur **Adrien BISCOS**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N° 591, avenue Pierre Auguste Renoir - 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-3<sup>ème</sup> Vice-Président, chargée du site Internet et adjointe de l'Administrateur chargé de la communication :** Madame **Solange ARDOUIN**, Nationalité française – Retraitee – Demeurant N°27, Allée St Jean des Moulières – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-4<sup>ème</sup> Vice-Président, chargé de la communication :** Monsieur **Alain ROZES**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N°442 allée des Coucous, domaine du Cap Sicié – 83500 – LA SEYNE SUR MER.

**-Administrateur chargé des statuts :** Monsieur **Jean MEDURI**, Nationalité française – Technicien – Demeurant N°11, chemin de la Croix de Palun - 83500 - LA SEYNE SUR MER.

**-Adjoint à l'Administrateur chargé des statuts :** Monsieur **Alain TELLE**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N°173 chemin du Verger, lotissement Cap Sicié, 83500 - LA SEYNE SUR MER.

**-Trésorier :** Monsieur **Joseph GATEL**, Nationalité française – Retraité – Demeurant lotissement « Les Chênes », route de Janas - 83500 - LA SEYNE SUR MER.

**-Adjoint au Trésorier :** Monsieur **Henri VILLA**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N° 1353, chemin des Quatre Moulins – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-Secrétaire Général :** Monsieur **Adrien BISCOS**, (voir § ci-dessus)

**-Secrétaire Générale Adjointe :** Madame **Hélène BERENGER**, Nationalité française – Retraitée – Demeurant N° 815, chemin de Fabre à Gavet – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**- Administrateur chargée du site Internet et Adjointe à l'Administrateur chargé de la communication :** Madame **Solange ARDOUIN**, (voir § ci-dessus)

**- Adjoint à l'Administrateur chargé du Site Internet :** Monsieur **Alain BONNET**, Nationalité française – Retraité – demeurant la Donicarde, chemin des Restanques – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-Administrateur chargé de l'animation et de l'évènementiel :** Monsieur **Pierre ROUME**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N° 820 chemin de Brémond – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-Adjointes à l'Administrateur chargé de l'animation et de l'évènementiel :** Madame **Jocelyne PAOLI**, Nationalité française – Conseil – Demeurant N°395 chemin de l'Oïde – 83500 LA SEYNE SUR MER.

Madame **Josette FEMENIA**, Nationalité française – Retraitée – demeurant N°25, Allée Saint Jean des Moulières – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**-Secrétaire :** Monsieur **Francis POURCHIER**, (voir § ci-dessus)

**-Secrétaire Adjoint :** Monsieur **Gilbert MATHIEU**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N° 1130, route de Janas – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**- Administrateur chargé des lotissements, Responsable des quartiers:** Monsieur **Alain BONNET**, (voir § ci-dessus)

**- Adjoint à l'Administrateur chargé des lotissements et des quartiers zone SUD :** Monsieur **Alain TELLE**, Nationalité française – Retraité – Demeurant N°173 chemin du Verger, lotissement Cap Sicié – 83500 LA SEYNE SUR MER.

**- Adjoint à l'Administrateur chargé des lotissements et des quartiers zone OUEST :** Monsieur **Pierre ROUME**, (voir § ci-dessus)

**-Vice-président Responsable des secteurs et du suivi des dossiers, adjoint au Responsable des quartiers :** Monsieur **Adrien BISCOS**, (voir § ci-dessus)

**-Adjoints au Vice-président des secteurs et suivi des dossiers :** Monsieur **Alain BONNET**, (voir § ci-dessus) et Monsieur **Gilbert MATHIEU**, (voir § ci-dessus)

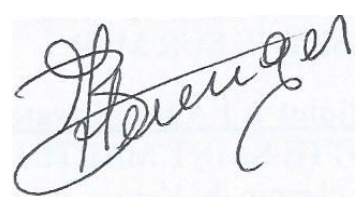
Vous souhaitant bonne réception de la présente nous vous prions de recevoir, **Monsieur le Préfet**, nos respectueuses salutations.

Le Président du CILLSOS :  
**Jean-Claude BARDELLI**

Le Secrétaire Général :  
**Adrien BISCOS**

La Secrétaire Générale Adjointe :  
**Hélène BERENGER**





**Copies :**

- Membres du Bureau (17)
- **Contrôleur aux comptes** (Mme Jocelyne PAOLI)
- **Adjointe au Contrôleur aux comptes** (Mme Monique BERRETTA)
- **Infos/diffus 1 – 2 – 3 – 4**
- **Dossier A.G. CILLSOS 2018**